

■ **Caisse de Prévoyance des interprètes de Conférences**, à Genève, société coopérative (FOSC du 01.11.2000, p. 7439). Portier Eric n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. L'administrateur André Daniel est nommé vice-président du conseil; il continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Vicario Jacqueline, de Genève, à Vernier, directrice adjointe.
Journal no 4119 du 07.04.2003
(00949132 / CH-660.0.077.970-4)